

Des organismes supplémentaires pour simplifier davantage

Article rédigé par *Denis Lensel*, le 17 janvier 2014

Faute d'avoir pu simplifier sa vie, le "Président normal", homme dévoué à l'intérêt général, a annoncé cette semaine aux Français qu'il allait s'employer à simplifier la leur et à améliorer les choses pour que la France se porte mieux. Ce que son prédécesseur Nicolas Sarkozy avait "dit", lui François Hollande, il va le "faire".

Après vingt mois de tâtonnements, le chef de l'Etat a compris ce qu'il faut entreprendre pour redresser la France enfoncée dans l'immobilisme du mandat précédent.

Voici comment il entend procéder : « social-démocrate » et donc réformiste résolu mais sachant agir pas à pas, c'est-à-dire à petits pas, il va mettre en place des « commissions » consultatives, des « conseils » et des « observatoires », pour décider de ce qu'il faut faire. Voilà une sage décision, nécessaire préalable à toute décision.

L'administration va donc être puissamment épaulée par un « Conseil stratégique de la dépense publique », afin de réduire le déficit de la France d'ici 2017, date de la fin du mandat présidentiel, par des « réformes structurelles » permettant de redéfinir intelligemment « les principales missions de l'Etat ». On sent ici une réflexion de haut niveau visant à prendre de la hauteur par rapport au quotidien de chaque Français.

Une structure nouvelle... créée il y a dix ans

En outre, un « Observatoire des contreparties » aura pour tâche de fixer des objectifs aux entreprises en termes d'embauche en échange des baisses de charges qu'on leur annonce, notamment en rognant sur la branche famille, quantité désormais jugée négligeable pour l'édification de la société future.

En même temps, un « Conseil de l'attractivité » doit être installé, dit-on, pour encourager les entreprises et « les talents » à venir s'installer en France : une tâche ardue mais noble, jusqu'alors contrariée par diverses mesures fiscales et de menues formalités... En réalité, cette structure a déjà été créée il y a dix ans et s'est déjà réunie tous les ans avec des fortunes diverses.

Enfin, *last but not least*, un « Conseil de simplification » va venir en renfort de l'ensemble du dispositif de simplification et de dynamisation de la vie économique de la nation, à la suite d'un décret du 8 janvier dernier.

Ce conseil doit être composé de chefs d'entreprise, d'experts et aussi de représentants de l'État, tous chargés de suivre l'application des 200 mesures du « choc de simplification » déjà annoncé par le président au printemps dernier, et le cas échéant de proposer de nouvelles idées également simplificatrices. Une dizaine de groupes de travail administratif étudiera les difficultés que les entreprises rencontrent notamment dans leurs rapports avec l'administration.

Comme c'est simple... le choc de simplification, quand c'est sur le papier du discours d'une conférence de presse.

D.L.

*